

2021



Étude nationale maraudes et samu sociaux sur le sans-abrisme

SYNTHÈSE

12 et 13 Janvier 2021

Les résultats complets de l'études sont disponibles sur :

Fédération Nationale des Samu Sociaux (FNSS)

<https://www.samusocial-federation.org/>

Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS)

<https://www.federationsolidarite.org/>



Fédération
des acteurs de
la solidarité



Dans le cadre de leur mission d'animation et de représentation des Samu sociaux et des maraudes, la Fédération Nationale des Samu Sociaux (FNSS) avec l'appui technique de la **Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)** a réalisé une **étude nationale maraude les 12 et 13 janvier 2021**. Comparative avec l'étude réalisée en janvier 2020, l'étude 2021 s'intéresse à nouveau au profil des personnes rencontrées, au non-recours au 115 et propose un nouvel angle d'analyse sur les impacts générés par la crise sanitaire, tant dans les pratiques des équipes de maraudes et Samu Sociaux que dans le quotidien des ménages sans-abri. L'étude s'est adressée à tous Samu sociaux et toutes maraudes de France métropolitaine et des DOM, quelle que soit la composition des équipes. **Elle a recueilli la participation de 63 structures, représentant 74 équipes réparties sur 39 départements et 12 régions qui ont administré 755 questionnaires auprès des ménages rencontrés.**

→ Les équipes maraudes et Samu Sociaux participants

Les équipes des maraudes et Samu Sociaux étaient pour la plupart constituées d'au moins un.e intervenant.e social.e pour **65 %** d'entre elles et d'au moins un.e bénévole pour **51 %**. Sur le total des maraudes interrogées, **seules 25 % bénéficient des qualifications médicales d'un.e Infirmie.re Diplômé.e d'État et seul 7% d'un.e psychologue ou d'un.e psychiatre.**

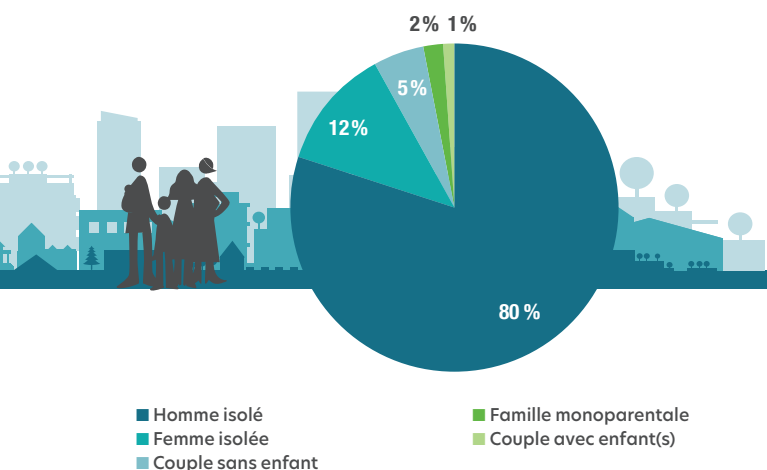
Les équipes ont souligné de nombreux dispositifs d'orientations manquants sur les territoires. **70%** des équipes constataient des difficultés d'accès aux dispositifs de prise en charge des problématiques de santé mentale et près de la moitié constataient un manque d'accueils de jour sur leur territoire.

→ Une large majorité d'hommes isolés avec des problématiques de santé somatique, psychique et addictologique

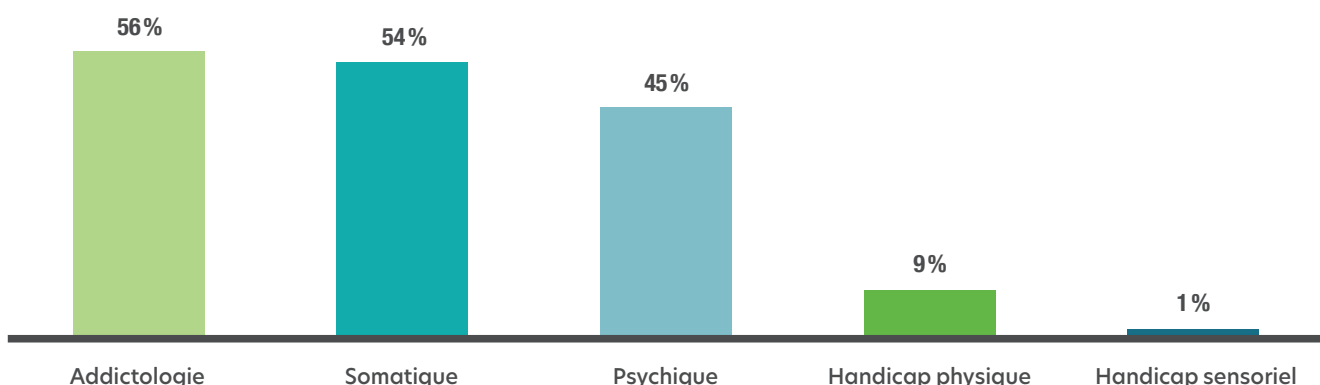
Sur les **755 ménages rencontrés ayant répondu à l'étude, 80% sont des hommes isolés**, soit **9%** de plus qu'en 2020. Cette constatation nous amène à faire l'hypothèse que les mesures exceptionnelles d'ouverture d'un grand nombre de places d'hébergement supplémentaires pendant la crise sanitaire semblent avoir été plus accessibles pour les femmes et les familles.

Sur la base d'une appréciation de l'équipe de maraude, une majorité observe des problèmes de santé pour **58% des ménages**. Ces problèmes de santé varient en étant le plus souvent addictologiques pour **56%** des ménages, somatiques pour **54%** des ménages et psychiques pour **45%**. Cette perception de l'état de santé est corrélée à l'âge du public rencontré ; plus l'âge avance, plus la proportion du bon état de santé est faible.

LA COMPOSITION FAMILIALE



PROBLÉMATIQUES OBSERVÉES





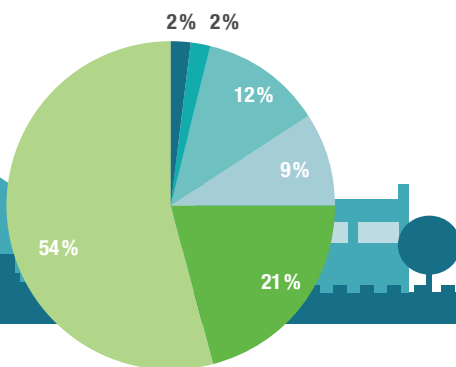
→ Une forte augmentation du temps d'errance entre 2020 et 2021

54 % des ménages rencontrés étaient en errance depuis plus de trois ans soit une augmentation de 16 points par rapport à l'étude de 2020. De plus, le temps d'errance influe sur l'accès à l'hébergement puisque seulement 17 % des ménages en errance depuis plus de 3 ans ont été hébergés la veille, contre 42 % des ménages en errance depuis moins d'une semaine.

→ Le non-recours au 115, un phénomène majeur

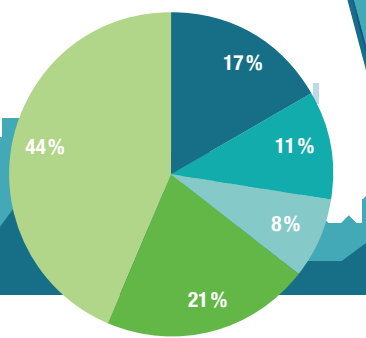
65 % des ménages étaient en situation de non-recours au 115 depuis au moins un mois quand 44 % déclaraient ne jamais y recourir. Il importe d'agir rapidement auprès du ménage pour prévenir le non-recours, puisque plus le temps passé dans la rue est important plus le non-recours augmente.

TEMPS D'ERRANCE DES MÉNAGES



- Moins d'une semaine
- Moins d'un mois
- Entre 1 mois et moins de 6 mois
- Entre 6 mois et moins d'un an
- Entre 1 an et moins de 3 ans
- Trois ans et plus

LE RECOURS AU 115



- Il y a moins de 24 heures
- Dans la semaine
- Il y a plus d'une semaine
- Il y a plus d'un mois
- Jamais

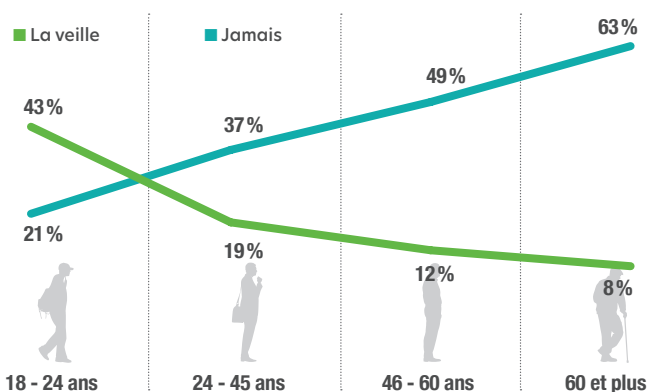
→ L'âge, facteur aggravant au non-recours au 115

Le recours au 115 diminue à mesure que l'âge des personnes rencontrées augmente. En effet, 43 % des 18 - 24 ans y ont eu recours la veille contre 19 % des 25 - 45 ans, 12 % des 46 - 60 ans et seulement 8 % des plus de 60 ans. Dans les deux cas nous pouvons faire l'hypothèse d'un découragement des ménages, de mauvaises expériences passées dans l'hébergement et d'une inadaptation des structures d'accueil.

→ L'absence de téléphone, facteur de non-recours au 115

65 % des ménages possèdent un téléphone dont deux-tiers d'entre eux un smartphone. Les ménages ne sont donc pas tous équipés d'un téléphone et 33 % de ceux qui en possèdent expriment de lourdes difficultés d'usage, notamment avec la charge de la batterie, le rechargement du crédit et la perte ou le vol.

L'ÂGE DE RÉFÉRENCE SELON LE RECOURS AU 115



Plus l'âge du ménage augmente moins il sera équipé d'un téléphone puisque 84 % des 18 - 24 ans en sont équipés contre seulement 43 % des plus de 60 ans.

L'absence de téléphone alimente le non-recours au 115 et, au contraire, la possession d'un téléphone génère le recours. Les ménages sans téléphone n'ont majoritairement jamais appelé le 115 avec un taux égal à 58 % contre 31 % pour les ménages possédant un téléphone.

L'accès à l'hébergement varie en fonction de la possession d'un téléphone. 76 % des personnes ayant un téléphone ont eu un hébergement au moins une nuit durant la semaine précédant l'enquête, contre 24 % des personnes sans téléphone.



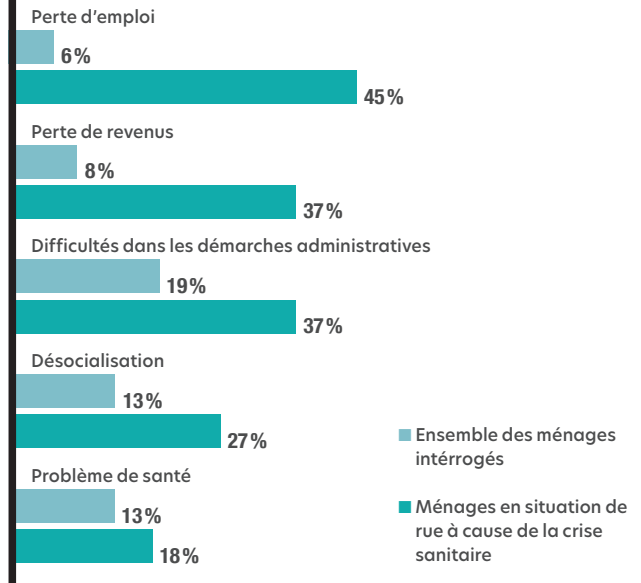
→ La situation de rue comme conséquence de la crise sanitaire

Les personnes sans-abri rencontrées ont été confrontées à des difficultés d'accès à l'alimentation (**36 %**), à l'hygiène (**50 %**) et à l'eau potable (**32 %**). De plus, le jour de l'étude, **8% des ménages déclaraient s'être retrouvés en situation de rue à cause de la crise sanitaire.**

Le profil de ces ménages est en moyenne plus jeune, en meilleur état de santé et mieux équipée de téléphone portable. **45 %** d'entre eux avaient perdu leur emploi, ce qui peut être la cause de leur perte de logement et situation de rue. **De manière générale, les difficultés se sont plus largement accumulées pendant la crise sanitaire pour ce public, en comparaison à l'échantillon global.**



Conséquences de la crise sanitaire



→ Préconisations

- **Pérenniser les équipes de maraudes issues du renfort hivernal** afin d'assurer un travail d'accompagnement constant auprès des ménages de la première rencontre jusqu'à l'accès à un hébergement ou un logement.
- **Renforcer les compétences médicales (somatiques et psychiques) au sein des équipes de maraudes** au regard de l'état de santé dégradé des personnes rencontrées dans la rue, en s'assurant que, dans chaque département, des équipes soit constituées a minima par un.e IDE (infirmier.e). Cette démarche doit être renforcée par la création de places médicalisées indispensables pour soulager les équipes de maraudes et Samu Sociaux face un public souffrant très souvent de multiples problèmes de santé plus jeune et plus fréquemment que la population générale.
- **Permettre une réponse positive à chaque demande d'hébergement en améliorant son accès par la création et la pérennisation de places ouvertes toute l'année et une meilleure fluidité dans le parc existant.** L'insertion des ménages semble fortement liée à la rapi-

dité de la réponse à la demande d'hébergement car les personnes en long parcours d'errance, très rarement hébergées et en situation de non-recours au 115, ont souvent d'abord été découragées par les manquements des dispositifs tant en nombre qu'en qualité. Cette réduction du non-recours passe également par la capacité des SIAO à proposer des solutions d'accès direct au logement, alternative à l'hébergement, avec un accompagnement.

- **Pouvoir les maraudes et Samu Sociaux de places d'hébergement en gestion autonome** afin de procéder à des orientations promptes et adaptées à une situation appréciée par des professionnels en contact direct avec le ménage.
- **Adapter et ouvrir les centres d'hébergement aux animaux domestiques** afin qu'en posséder ne soit plus un facteur d'exclusion. Et, plus globalement, amplifier la politique d'humanisation des centres favorisant les chambres individuelles et l'autonomisation des personnes.
- **Développer les guichets uniques de types accueils de jour** qui assurent aux personnes sans-abri une aide essentielle (écoute, repos, aide ali-

mentaire, accès à l'hygiène, accès aux droits, soins, service de domiciliation, vestiaire, bagagerie, etc.) qui s'inscrit parfaitement en complément des actions des maraudes et Samu Sociaux.

- **Adapter les moyens des maraudes et Samu Sociaux aux besoins des personnes sans-abri, notamment sur la dimension « Accès au numérique »** afin de pourvoir à la nécessité actuelle d'être muni d'un téléphone de type smartphone pour accéder à ses droits et ainsi lutter contre le non-recours.
- **Sensibiliser sur le sans-abrisme les services et équipes qui œuvrent dans l'espace public (forces de l'ordre, services municipaux, etc.),** ce afin de déconstruire les préjugés et de permettre une meilleure prise en considération du public sans-domicile.
- **Consolider les financements publics des associations gestionnaires de maraudes (et de 115 SIAO) de manière à leur permettre d'assurer une observation sociale de qualité.** La connaissance des publics est un préalable à la définition du pilotage des politiques publiques à l'aide de moyens suffisants pour une prise en charge adaptée.



Les maraudes et les Samu Sociaux jouent un rôle déterminant dans l'accompagnement des personnes sans-abri, pour aller vers les personnes à la rue et initier un parcours d'insertion. Leurs actions et leurs missions nécessitent d'être mieux valorisées. La Fédération Nationale des Samu Sociaux s'engage sur ce front depuis plusieurs années, et, en 2018, a fait paraître le premier référentiel de missions des maraudes et Samu Sociaux en partenariat avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale et la Fédération des acteurs de la solidarité.

En savoir plus : www.samusocial-federation.org

Contact : contact@samusocial-federation.org